

Questions orales

pecter les lieux de l'accident? S'il ne l'a pas fait encore, le ministre songe-t-il à le faire?

M. Sharp: Pour ce qui est de l'inspection, la difficulté vient du refus opposé jusqu'ici par le gouvernement révolutionnaire provisoire et il m'est tout à fait impossible d'intervenir directement. Étant sur les lieux, M. l'ambassadeur Gauvin est beaucoup mieux placé que moi pour traiter avec un organisme que nous ne reconnaissons pas.

GRÈCE—L'INCARCÉRATION DES AVOCATS
REPRÉSENTANT CERTAINS ÉTUDIANTS HELLÈNES—
DEMANDE D'INTERVENTION

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le Canada et la Grèce sont liés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et que les deux pays sont signataires du traité de l'OTAN où il est fait état du respect des droits de l'homme, et étant donné que des membres de la Commission internationale des juristes et de la Ligue internationale des droits déclarent que des avocats représentant des étudiants grecs sont gardés au secret depuis plus d'un mois sans avoir été accusés d'un délit quelconque, le gouvernement canadien pourrait-il présenter des instances au gouvernement grec pour protester contre de si graves atteintes aux droits fondamentaux?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, en maintes occasions, tant aux conférences de l'OTAN, en présence de représentants de la Grèce qu'à titre privé, j'ai présenté des instances au gouvernement grec au sujet des droits civiques. Je continuerai de le faire. Notre position n'a pas changé.

M. Brewin: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures répondra-t-il à ma question et me dira-t-il s'il protestera contre l'incident que je lui ai signalé?

M. Sharp: Si l'occasion se présente, je parlerai à l'ambassadeur de Grèce de cet incident mais, bien entendu, c'en est un parmi plusieurs autres. La position générale du gouvernement canadien sur ces questions est bien connue et je crois que nous prenons toutes les dispositions utiles dans les circonstances.

* * *

● (1430)

AIR CANADA

LES CRITIQUES AU SUJET DE LA POLITIQUE—LES
ENTRETIENS DU MINISTRE AVEC LE PRÉSIDENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je désire demander au ministre des Transports s'il a eu des entretiens avec M. Yves Pratte, président d'Air Canada, depuis que ce dernier a accordé l'entrevue au *Financial Post* qui a été publiée le 7 avril? Est-il entré en contact avec lui, et a-t-il réussi à obtenir la collaboration du président pour répondre aux critiques selon lesquelles le gouvernement n'a aucune politique en ce qui concerne Air Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai effectivement rencontré le président d'Air Canada vendredi matin entre 9 h 30 et 10 h 30.

[M. MacDonald (Egmont).]

M. Diefenbaker: Maintenant que nous savons qu'ils se sont rencontrés...

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: ... le ministre nous dira peut-être si oui ou non il a discuté avec monsieur Pratte de certaines des déclarations que cet honorable monsieur a faites à la presse, celles entre autres où il dit: «Je ne suis pas disposé à être témoin du déclin d'Air Canada», et «Si le gouvernement refuse de prendre des décisions, Air Canada passera au second rang derrière CP Air»? A-t-il abordé l'une ou l'autre de ces critiques, et qu'a-t-il l'intention de faire en ce qui concerne, entre autres critiques, le fait que le ministre n'a répondu à aucune de ses lettres au sujet des objectifs d'Air Canada?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je regrette que le très honorable député n'ait pas été dans les environs vendredi. Je l'aurais invité à notre entretien et il aurait pu constater que monsieur Pratte et moi sommes en parfait accord et que tous deux nous voulons conserver la prééminence d'Air Canada non seulement au pays mais à l'échelle internationale. De plus, il a reçu une réponse à toutes les lettres qu'il m'a envoyées.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose encore au ministre la simple question que voici: s'est-il entretenu avec monsieur Pratte des critiques très violentes que celui-ci a adressées au gouvernement, lors du tête-à-tête qu'il a eu avec lui vendredi après-midi?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, ce n'était pas vendredi après-midi, mais bien vendredi matin.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, nous faisons des progrès, sans toutefois réussir à obtenir de réponse. Monsieur Pratte a-t-il convenu que CP Air a droit au trajet de Milan? Qu'est-ce qui a été dit à ce sujet, car je remarque qu'il critique énergiquement le gouvernement pour son inaction en la matière.

M. Marchand (Langelier): Malheureusement, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas parlé du tout de la question du trajet de Milan.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LÉGISLATION
RELATIVE À L'EMPLOI DES FEMMES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je souhaite poser une question supplémentaire ou peut-être une question qui se rattache en quelque sorte au domaine qu'a abordé le chef de l'opposition. Puisque tant de secteurs de la Fonction publique sont visés, j'aimerais demander au président du Conseil privé si lui-même ou le gouvernement projette de présenter, au cours de la présente session, des amendements à diverses lois qui renferment actuellement des articles discriminatoires à l'endroit de l'emploi des femmes au sein de la Fonction publique du Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le programme législatif sera présenté. Je crois savoir qu'une mesure particulière est à l'étude à ce sujet.